



Fiche de données de sécurité (FDS)
W-I True White Premium

Date de preparation: 06-Juin-2017

Date de révision: 08-Fév-2024

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Identité du produit

W-I True White Premium

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Utilisation Recommandée : Paint

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

White Ice (1995) Ltd.
4810 32nd Street S.E. ,
Calgary, Alberta , T2B 2S6,

Urgence

Numéro de téléphone d'urgence

24 heures sur 24

Service clientèle:

CHEMTREC 1-800-424-9300 (Canada et États-Unis
– 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

403-236-3055

2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Cancérogène - Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: DANGER

Mentions de danger:

H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence:

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

Réponse:

P308+313 SI exposé ou concerné : consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Disposition:

P501 Éliminer les contenus/recipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou international en vigueur.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Titanium dioxide Numéro CAS: 13463-67-7 Synonymes : Titanium dioxide	7 - 13	Cancérogène, catégorie 2; H351	---
Crystalline silica (Quartz) Numéro CAS: 14808-60-7 Synonymes : Crystalline silica (Quartz)	0.1 - 1	Cancérogène, catégorie 1A; H350	---

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Inhalation : L'exposition à des concentrations atmosphériques supérieures aux limites d'exposition légales ou recommandées peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons. L'exposition à la poussière peut aggraver des conditions respiratoires préexistantes.

Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 3 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Recommandations : mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : A ne pas utiliser : jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez un appareil respiratoire autonome à pression positive (SCBA) avec un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter la zone. Portez un SCBA pendant le nettoyage immédiatement après un incendie. Interdiction de fumer. Eviter la formation de poussière. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide d'une pelle/d'une cuillère ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié pour élimination conformément à la réglementation en vigueur. Évitez de créer ou de respirer de la poussière. Conserver le produit récupéré dans des conteneurs appropriés et couverts. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les contenants avec précaution pour éviter tout dommage ou déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Avider de générer de la poussière. Ne respirez pas la poussière. Évitez tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

Voir la section 2 pour plus de détails. - Prévention:

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Acides forts

Voir la section 2 pour plus de détails. - Stockage:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
13463-67-7	Titanium dioxide	ACGIH	TWA: 10 mg/m ³
		Alberta	10 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	10 mg/m ³ TWA (total dust); 3 mg/m ³ TWA (respirable fraction)
		Manitoba	10 mg/m ³ TWA
		Nouveau-Brunswick	10 mg/m ³ TWA
		Terre-Neuve-et-Labrador	10 mg/m ³ TWA
		Nouvelle-Écosse	10 mg/m ³ TWA
		Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Nunavut	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Ontario	10 mg/m ³ TWA
		Île-du-Prince-Édouard	10 mg/m ³ TWA
		Québec	10 mg/m ³ TWAEV (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, total dust)
		Saskatchewan	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Yukon	30 mppcf TWA (as Ti); 10 mg/m ³ TWA (as Ti) 20 mg/m ³ STEL (as Ti)
14808-60-7	Crystalline silica (Quartz)	ACGIH	TWA: 0.025 mg/m ³
		Alberta	0.025 mg/m ³ TWA (respirable particulate)
		Colombie-Britannique	0.025 mg/m ³ TWA (respirable)
		Manitoba	0.025 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Nouveau-Brunswick	0.1 mg/m ³ TWA (respirable fraction)
		Terre-Neuve-et-Labrador	0.025 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Nouvelle-Écosse	0.025 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Territoires du Nord-Ouest	0.05 mg/m ³ TWA (respirable fraction, listed under Silica - crystalline)
		Nunavut	0.05 mg/m ³ TWA (respirable fraction, listed under Silica - crystalline)
		Ontario	0.10 mg/m ³ TWA (designated substances regulation, respirable, listed under Silica, crystalline)
		Île-du-Prince-Édouard	0.025 mg/m ³ TWA (respirable particulate matter)
		Québec	0.1 mg/m ³ TWAEV (respirable dust)
		Saskatchewan	0.05 mg/m ³ TWA (respirable fraction, listed under Silica - crystalline (Trydimite removed))

	Yukon	300 particle/mL TWA (listed under Silica - Quartz, crystalline)
--	-------	---

Les limites d'exposition aux poussières de nuisance sont: OSHA PEL: 15 mg/m³ (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m³.

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Yeux

Lunettes de sécurité de protection recommandées

Peau

Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Poudre

Couleur

Blanc

Odeur

Odourless

Point de fusion / point de congélation (°C)

Aucune information disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)

Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune information disponible

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite inférieure d'explosivité: Aucune information disponible

Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible

Point d'éclair

N'est pas applicable

Température d'auto-inflammation (°C)

Aucune information disponible

Température de dégradation (°C)

Aucune information disponible

pH

Aucune information disponible

Viscosité (cSt)

Aucune information disponible

Solubilité dans l'eau

Insoluble dans l'eau.

Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)

Aucune information disponible

Tension de vapeur (Pa)

Aucune information disponible

Densité	2.8658
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Caractéristiques des particules	---
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Oxidising properties	Aucune information disponible
Explosive properties	Aucune information disponible
Densité apparente	589 km/m3 (37lb/ft3)

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Évitez les températures élevées et tout contact avec des matériaux incompatibles. Flamme nue, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation. Génération de poussière.

Matières incompatibles

Acides forts

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Titanium dioxide - (13463-67-7)	> 25,000.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	6.82, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles
Crystalline silica (Quartz) (respirable) - (14808-60-7)	Pas de données disponibles	100,000.00, - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
13463-67-7	Titanium dioxide	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Oui; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	A4
14808-60-7	Crystalline silica (Quartz) (respirable)	CIRC	Groupe1: Oui; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	A2

Classification	Catégorie	Description du danger
----------------	-----------	-----------------------

Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	1A	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles: inhalation, orale

Effets aigus potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux – L'exposition à des concentrations atmosphériques supérieures aux limites d'exposition légales ou recommandées peut provoquer une irritation des yeux.

Inhalation - L'exposition à des concentrations atmosphériques supérieures aux limites d'exposition légales ou recommandées peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : irritation, rougeur.

Inhalation : La poussière peut provoquer une irritation légère et temporaire des voies respiratoires supérieures accompagnée de toux et d'essoufflement.

Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 3 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition. Traiter de manière symptomatique

12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Titanium dioxide - (13463-67-7)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Crystalline silica (Quartz) (respirable) - (14808-60-7)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD: Non applicable Sous-classe: Non applicable	IMDG: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: Non applicable Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Non;		
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible		

15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Crystalline silica (Quartz) (respirable)
Titanium dioxide

Liste extérieure des substances (LES):

Calcium carbonate

16. Autres informations

Date de révision de la 02/08/2024

fiche signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Notes de révision : Mise à jour du format, section 4 – Inclure les symptômes et les effets les plus importants ; Section 10 – Inclure la réactivité du produit ; Section 11 – Inclure la voie d'exposition, les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques.

FDS préparée par : Comité de sécurité des produits

Fin de la FISPQ